



**Mardi
21 sept.
2021**

Le Challenge Mobilité

un défi inter-entreprises sur la mobilité



Auvergne-Rhône-Alpes

Challenge Mobilité!

Au travail j'y vais autrement.



**Mardi
21 sept.
2021**



Depuis 2011, le Challenge propose chaque année aux établissements d'organiser, en interne et le temps d'une journée, un défi collectif sur le thème de la mobilité.

Le jour J, chacun est invité à laisser sa voiture individuelle au garage pour télétravailler ou au profit de modes écomobiles (marche, vélo, transports en commun, voiture partagée...) pour effectuer son trajet domicile-travail.



Pourquoi participer ?



Une opération ludique et conviviale

Une journée particulière avec des animations, des temps d'échanges qui fédèrent les collaborateurs.

Une manière ludique de réfléchir à l'impact de ses déplacements domicile-travail.



**Mardi
21 sept.
2021**

Une opération "clés en main"

- Kit de communication fourni
- Accompagnement par un relais local à toutes les étapes : inscription, animations, collecte des résultats...
- Suivi des données de participation (statistiques par année)
- Temps d'échanges entre référents d'établissements

...qui vous permet de
suivre les données de
déplacement de vos
collaborateurs

grâce aux statistiques sur les
trajets de vos collaborateurs



**Mardi
21 sept.
2021**

Valoriser les salariés écomobiles

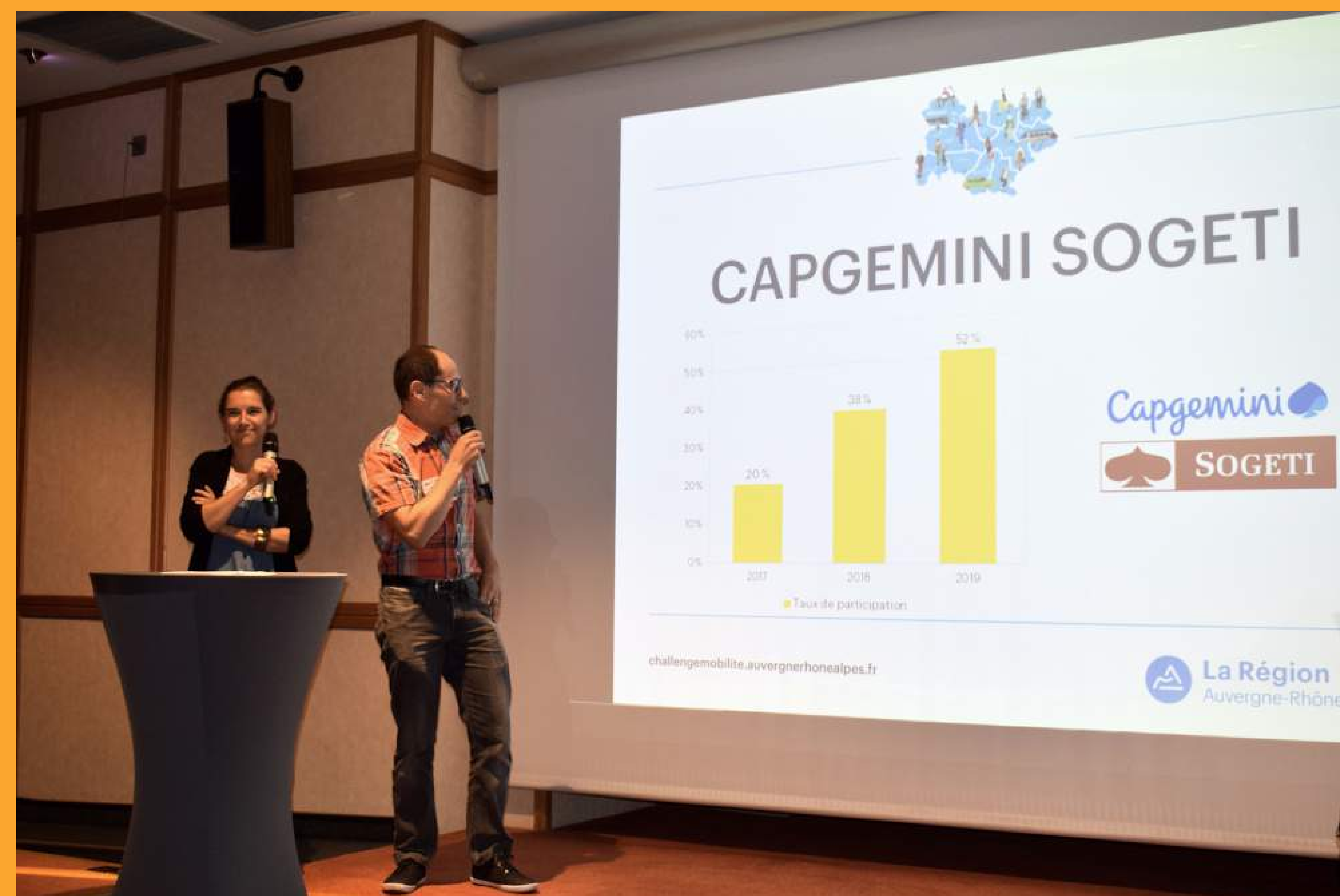
C'est le moment de mettre en avant
les collaborateurs
qui utilisent déjà des modes de
déplacement alternatifs !





**Mardi
21 sept.
2021**

Se challenger en interne



... et avec d'autres établissements

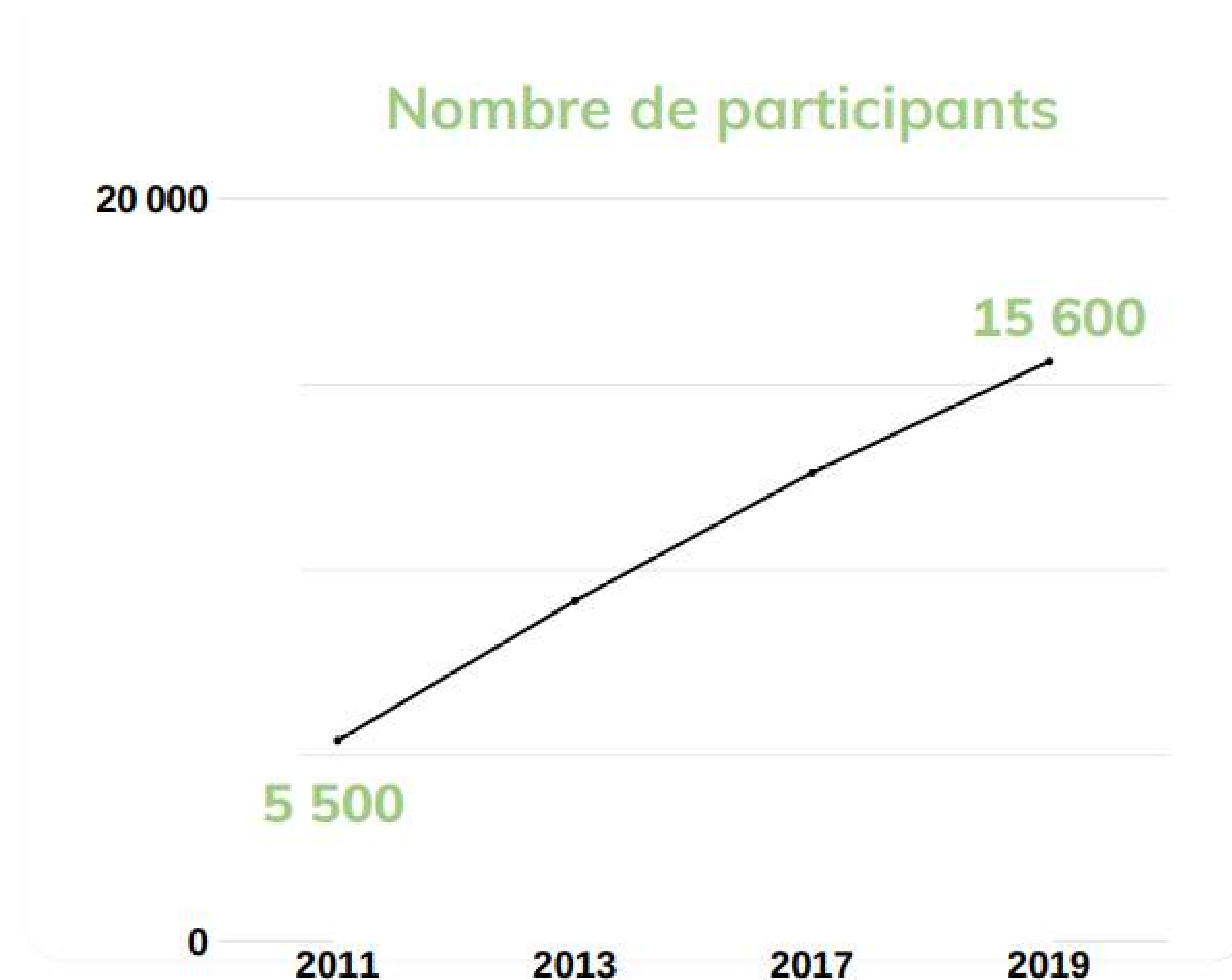




En quelques chiffres

7 participants sur 10 ont modifié au moins 1 fois par semaine leurs habitudes de déplacement après leur participation.

Le nombre de participants a triplé entre 2011 et 2019 sur la métropole de Lyon.





**Mardi
21 sept.
2021**

Les grandes étapes

à partir du 31 mai

Inscription

Communication
interne

21 au 29 sept.

21 sept. : Jour J

Collecte et saisie
des résultats

oct - nov

Remises des prix
régionale
&
locale
(Métropole de Lyon)



1. Inscrire son établissement

Inscrivez votre établissement et, à minima, une personne référente sur la plateforme :

<https://challengemobilite.auvergnerhonealpes.fr/>

2. Communiquer auprès de ses collaborateurs

Utilisez le kit de communication fourni pour inciter la participation du plus grand nombre : affiches, flyers, mails types, signature web, newsletters...



Organisez des animations en amont du Challenge pour faire connaître le fonctionnement et la date de l'événement !



3. Organiser un moment convivial le jour J

Prévoir un accueil convivial le jour du Challenge : petit-déjeuner, pique-nique, stands, animations sur l'écomobilité, remise d'un petit lot aux participants...

4. Collecter et saisir vos données de participation

Organiser la collecte des données de participation de vos collaborateurs :

- en récoltant les bulletins de participation
- sous forme dématérialisée : lien de saisie envoyé par mail, en affichant un QR Code...



5. Saisir les résultats

Faites le compte des salariés venus en modes alternatifs à l'autosolisme et enregistrez les résultats de votre établissement sur votre compte utilisateur.

6. Participer aux cérémonies de remise des prix

Les classements et les « mentions spéciales » sont dévoilés lors de 2 cérémonies :

- la cérémonie régionale : mi-octobre 2021
- la cérémonie locale : fin octobre-début novembre 2021



**Mardi
21 sept.
2021**

Comment gagner ?

Un classement est établi à l'échelle régionale et un autre à l'échelle de la métropole de Lyon, soit 2 fois plus de chance de gagner !

Le classement est réalisé en fonction du **taux de participation**
= salariés venus en mode alternatif/
salariés présents le jour du challenge.

Tous les salariés comptent ! Même celles et ceux qui viennent déjà tous les jours en mode de transport alternatif...



Des questions ?

Contactez votre relais local :

La Maison du Vélo Lyon

Delphine DÉPRAZ & Anissa ISSAOUNE
challengemobilite@maisonduvelolyon.org
04 72 00 23 57 | 06 23 57 26 12